

●●● Une collectivité dans la réflexion

L'unité de compostage

L'unité de compostage du SYTOM permet de valoriser la fraction résiduelle des ordures ménagères grâce à un procédé de fermentation et de maturation aérobie accéléré.

Ce centre de traitement Mécano-biologique, d'une capacité de 22 000 tonnes/an permet de produire un compost normé NFU 44-051 épandu sur les terres agricoles de notre région.

Cependant, le SYTOM se trouve aujourd'hui confronté à l'obsolescence de son usine de compostage (usure du process et corrosion avancée du bâtiment). C'est en s'appuyant sur ce constat qu'une réflexion sur les différentes options possibles est actuellement menée : repartir sur le même choix de process de compostage ou s'orienter vers un autre procédé.



Recycler Valoriser
Sensibiliser
Préserver
Economie circulaire

Communauté de communes
Val de l'Indre / Brenne

Communauté de communes
du Pays d'Argenton

Communauté
d'agglomération
Châteauroux
Métropole



Adresse du siège : Mairie - Place de la République - 36012 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél. : 02 54 08 34 25 - www.sytom36.fr



© Création : JTS Conseils • 02 47 410 555 • www.jtsconseils.com • Photos : JTS, Eco-Emballages (Pierres Desjardins, Christian Maillet), Ecofolio, Fotolia.com - Imprimé sur du papier recyclé dans un atelier certifié imprim'vert



Le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures
Ménagères de la Région de Châteauroux



Edito

La gestion des déchets ménagers représente un enjeu majeur sur notre territoire.

C'est un sujet complexe dont la responsabilité est partagée entre plusieurs acteurs : nos concitoyens, tout d'abord, qui sont avant tout des consommateurs et donc des producteurs de déchets.

Au delà, du simple gaspillage, ils cèdent souvent aux tentations d'un marketing et d'un marchandisme exacerbés de la part des industriels.

Ils ont également la responsabilité de trier à la base les déchets qu'ils produisent dans le respect des consignes établies.

En second lieu, les collectivités qui ont le devoir de collecter, puis de trier, ces déchets pour tenter de les valoriser au mieux.

Ainsi, le SY.T.O.M de la région de Châteauroux doit traiter chaque année plus de 30 000 tonnes de déchets ménagers, avec le souci d'agir pour l'environnement, dans une parfaite maîtrise des coûts.

L'équation n'est pas simple et pour cela le syndicat a choisi d'investir près de 8 millions d'euros dans ce nouvel outil performant.

Il va nous permettre, grâce au savoir-faire de notre partenaire COVED, à qui nous avons confié notre outil pour 12 ans, d'atteindre nos ambitieux objectifs, à la fois économiques et environnementaux : « mieux valoriser, sans dépenser plus ».

Je suis fier de vous livrer aujourd'hui ce magnifique équipement auquel nous avons souhaité par ailleurs donner une véritable dimension pédagogique.

Eric Chalmain,
Président du SYTOM



Compétences du SYTOM



- Le traitement des déchets secs et propres en vue de leur recyclage.



- Le traitement de la fraction humide en vue de son compostage.



- Collecte sélective de verre en points d'apport volontaire.



- Information et sensibilisation (renseignement des habitants, prévention des déchets).



- Gestion des installations du SYTOM (1 centre de tri, 1 usine de compostage, 1 quai de transfert, 1 plateforme de stockage du verre).



Info chiffres

34 000 tonnes de déchets traités

105 000 habitants concernés

39 communes desservies



*recyclés, transformés en compost ou évaporés

Une collectivité moderne et performante

Le centre de tri

- Un nouveau process dernier cri

La prouesse technique a consisté à déployer ce nouveau process à l'intérieur du bâtiment qui abritait l'ancienne usine. Le démontage et le remontage ont été réalisés en un temps record (4 mois), dans un volume extrêmement contraint.

Le nouvel outil du SYTOM a été conçu pour traiter jusqu'à 17 000 tonnes de déchets secs et propres chaque année, soit 6 tonnes/heure. Il s'agit d'une véritable révolution pour les agents qui opèrent sur ce nouvel outil industriel faisant appel aux technologies les plus performantes et innovantes du moment (courant de Foucault, tri optique et balistique).

5 séparateurs optiques automatisés ont remplacé l'action des trieurs. Ainsi les 20 opérateurs répartis en deux équipes ont été déployés, à effectif constant, sur des missions de tri qualitatif.



- Des capacités de valorisation des déchets exemplaires

Cette modernisation va permettre d'augmenter de façon significative le taux de valorisation des déchets, d'une part grâce aux performances de l'outil, et d'autre part grâce à sa capacité à traiter de nouveaux déchets (pots et barquettes plastiques) qui permettront à la collectivité de bénéficier de recettes supplémentaires.

14 000 tonnes de déchets entrent en moyenne chaque année dans l'usine, parmi lesquelles un peu moins de 10 000 tonnes sont valorisables. Désormais près de 8 000 tonnes seront triées et revendues contre un peu plus de 4 000 tonnes auparavant.

Au final, c'est près de 4 000 tonnes de déchets ultimes qui ne seront plus enfouies.



- Des conditions de travail améliorées

Les nouveaux équipements permettent de diminuer le nombre de gestes de tri et de prévenir ainsi les troubles musculo-squelettiques des trieurs qui n'interviennent plus qu'en bout de chaîne pour un contrôle qualité.

La cabine de tri est aménagée conformément aux préconisations de la CRAM et de l'INRS en ce qui concerne l'insonorisation, la climatisation, l'ergonomie et la qualité de l'air.



- Un centre de traitement ouvert au public avec une scénographie pédagogique et dynamique

Dans le cadre de la modernisation, la communication au sein de l'usine de tri a totalement été repensée pour investir chaque espace disponible et rendre la visite attractive.

Les visiteurs (professionnels, élus, scolaires...) seront sensibilisés sur les consignes de tri, le recyclage et la prévention des déchets grâce à une scénographie accompagnée d'ateliers pédagogiques. Ces ateliers seront le plus possible axés sur l'expérience, la manipulation et l'aspect ludique qui favorise l'assimilation.



5 lignes de tri

2 postes

30 personnes 8 M d'euros TTC

20 trieurs, 3 encadrants, d'investissement pour le nouveau process de tri

7 agents (caristes, maintenance et secrétariat) Valorisation de 64 % du flux entrant